



Probleme avec un contrat de travail

Par **pouzin**, le **03/09/2008 à 20:57**

Mon patron a décidé de passer mes collegues ainsi que moi a un temps partiel du jour au lendemain. Biensur nous avons refusé car pour nous il est impossible de faire vivre notre famille ainsi... (le patron)nous a dit que nous aurions des indemnités de la part des ASSEDIC et je me suis renseignée et d'apres que c'est faux.

Aujourd'hui (mercredi 3 septembre), il nous convoque et nous fait signer un document des le début de la réunion, en disant je site " vous allez me signer se document et confirmer que je vous l'ai bien remis en main propre, mais qu'il n'a aucune valeur".

Nous avons toutes signées le fameux document.

Nous avons pris le temps de lire la copie qu'il nous avez remis le mardi 2 septembre, puis il nous à remis chacune un exemplaire "similaire" et c'est là que nous avons posé notre signature en y rajoutant recu en main propre, paragraphé et daté du 2 septembre par sa demande.

Nous sommes contre le fait de passer à temps partiel et nous lui en avons fait part.

J'ai aussi fait un enregistrement de la conversation.

Il lui reste pour ma par 26h00 de récupération et le 14 juillet ainsi que le 15 aout (non signalé sur la feuille de paye).

Depuis le deux Mai 2007 (premier jour de travail), je n'ai jamais eu de conger.

Je souhaite partir de se travail et me rapprocher du lieu de travail de mon mari et reprendre un emploi à temps plein.

Par ailleurs je trouve que mon patron est agressif assez souvent par la parole et tres manipulateur.

Actuellement nous sommes trois personnes (féminine) dans se cas.

A quoi se document va t'il m'engager??

Puis-je le contester??

Quels sont mes droits??

l'enregistrement a t'il une valeur??

Que me conseillez-vous de faire??

En attendant un réponse rapide de votre part je vous remercie d'avance, Mes sinceres salutations.